

DIRECTION NATIONALE AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE AGRICULTURE
S.A.C. DE BANDIAGARA
Projet Vulgarisation Agricole en Pays Dogon

(gtz: 84.2027.5-01.100)
B.P. 100 Bamako, Badalabougou
Tél. 22-67-44 Téléx 2531 gtz
B.P. 17 Bandiagara
Tél. 420 115 ou 420 102



*Secte
Sahel*

*RETAI
RD
no
573*

EM

- PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS
MARAICHERS DANS LES ZONES DE L'OFFICE
DU NIGER ET DU PLATEAU DOGON

A L'INTENTION DE LA REUNION DE CONCERTATION ENTRE
L'OFFICE DU NIGER ET LE PROJET VULGARISATION AGR
COLE EN PAYS DOGON

TENUE A SEGOU LE 30/03/1990

*A00
116*

URD
BIBLIOTHEQUE
N° EM
Date: 30/03/1990

L'Objet de la présente rencontre est la discussion des problèmes liés à la production et à la commercialisation des produits maraîchers, notamment l'échalote. La rencontre est consécutive à une mission d'étude effectuée à Niono du 22 au 24 juillet 1989 dont copie du rapport a été transmise au Directeur de l'Office du Niger.

Comme vous le savez, la zone de l'Office du Niger et le Plateau Dogon sont les deux principales zones de production d'échalote du Mali. Elles totalisent 26 530 tonnes, représentant 84% de la production totale d'échalote identifiable estimée pour la campagne 1986-1987 à 31 580 tonnes. Il est à noter que des productions marginales sont présentement enregistrées en contre saison un peu partout dans notre pays. Elles sont le plus souvent autoconsommées au niveau du producteur ou de la localité dans le cadre des marchés locaux.

Conformément à notre perception des problèmes de production et de commercialisation de produits maraîchers fondée sur l'évaluation du potentiel de production et sur l'analyse des circuits et mécanismes de commercialisation des produits maraîchers dans la zone de l'Office du Niger et sur le Plateau Dogon, nous pensons qu'une collaboration étroite entre la Direction de l'Office du Niger et le Projet Vulgarisation Agricole en Pays Dogon est indispensable quant à la recherche de solutions appropriées surtout aux problèmes de commercialisation de produits maraîchers, notamment l'échalote.

Nous nous faisons le devoir de mettre à la disposition de la présente réunion, les informations suivantes que nous jugeons pertinentes quant à une appréciation objective des problèmes de commercialisation et quant à une discussion fructueuse des solutions à envisager et cela au profit des producteurs des deux zones. Ces informations sont relatives à :

- la production maraîchère dans la zone de l'Office du Niger et sur le Plateau Dogon;
- la transformation et conservation;
- la demande effective intérieure et aux exportations ;
- aux circuits de commercialisation et au mécanisme de fixation des prix ;
- aux prix
- aux périodes de production et de commercialisation ;

...../.....

- la nature de l'offre
- aux problèmes communs de commercialisation aux deux zones
- aux problèmes spécifiques de commercialisation à chacune des deux zones ;

1. Production maraîchère dans la zone de l'Office du Niger et sur le Plateau Dogon.

1.1. Zone de l'Office du Niger

La production maraîchère a connu un essor considérable dans la zone de l'Office du Niger au cours des cinq dernières années avec surtout l'appui du Projet ARPON (Amélioration de la Riziculture Paysanne de l'Office du Niger).

Pratiquée au départ dans les casiers non aménagés, elle s'est étendue peu à peu aux périmètres aménagés, où elle s'effectue aussitôt après la récolte du riz. La culture de l'échalote se fait en deux cycles:

- un premier cycle qui commence en fin Septembre sur les terres non aménagées et

- un second cycle à partir de Janvier sur les deux types de périmètres (aménagés et non aménagés). Les principales zones de production sont: Niono, Dogofri, Kolongo, Kourouma, N'Débougou, Kokry et le Secteur du Sahel.

Sur la base des sources d'information, la superficie maraîchère de la zone de l'Office du Niger (895ha en 1985/86; 1231ha en 1986/87 et 1046ha en 1987/88) est supérieure à celle du Plateau Dogon (848ha). Tout comme sur le Plateau, la structure de la production maraîchère est dominée par l'échalote qui occupe en moyenne de la superficie disponible 52,46% de la superficie maraîchère totale (62,25% en 1987/88). La tomate, le piment, l'ail et les tubercules sont d'autres cultures portantes. Des informations recueillies; il ressort que la patate peut se cultiver pendant toute l'année. La qualité des terres et la disponibilité de l'eau favorisent effectivement la culture de la patate. Cependant les producteurs nous ont informé du mauvais rapport existant entre le poids de la patate et son prix, rendant ainsi son transport coûteux. Ce facteur limite certes la promotion de la culture de la patate à l'Office du Niger. La relative proximité de Niono des grands centres de consommation (Ségou, Bamako) justifie en partie l'importance de la culture de la tomate, du piment, de la laitue et des choux pommés.

L'analyse de la série chronologique indique cependant une baisse considérable de l'importance de cette culture (de 57ha en 1985/1986 à 1,4ha en 1987/1988).

Quant à la culture de la pomme de terre, le facteur limitant est la semence dont l'approvisionnement a été difficile à organiser par l'encadrement de l'Office du Niger. C'est le prix des semences rendues à Niono qui est en cause. Les paysans trouvent que les semences de pomme de terre sont trop chères.

Par rapport au Plateau Dogon le rendement des spéculations maraîchères est bas :

- échalote = 17T/ha contre 25 - 30T/ha sur le Plateau
- Tomate 4T/ha contre 15T sur le Plateau
- Patate 14T/ha contre 20T sur le Plateau

La productivité de la terre relativement plus élevée sur le Plateau Dogon est à notre avis imputable :

- aux techniques culturales et/ ou
- à l'effet de la surface ou à l'intensité de la production.

Les terres de culture sont les mêmes que celles du riz. Elles sont de texture argilo-sableuse ou argilo-limoneuse selon les zones. Les terres irriguées se prêtent mieux à la culture maraîchère que les terres hors casiers qui sont généralement réservées à l'installation des pépinières.

Deux modes de semis sont pratiqués: le semis en graines et le semis des bulbes.

L'utilisation de la fumure concerne essentiellement la fumure organique (excréments d'ovins et de caprins) dont la dose selon les sondages auprès des producteurs est estimée à 10T/ha.

L'utilisation de la fumure minérale en maraîchage n'est pas répandue dans la zone de l'Office du Niger, elle fait l'objet de prudence de la part des producteurs eu égard à ses effets sur la conservation des produits. Les doses calculées sur la base des sondages tournent autour de 50kg/ha d'urée au binage et 50kg/ha de phosphate d'ammoniaque à la préparation du sol. Généralement, l'engrais est uti

pour avoir une production précoce. Ce sont les exploitants qui commencent tôt qui en utilisent beaucoup.

La culture maraîchère se pratique individuellement. Elle n'est donc pas soumise à la décision centrale du chef d'exploitation. Chaque membre de la famille ou de l'exploitation planifie son maraîchage et dispose du produit. Selon les producteurs, le maraîchage est un "élément du système de production" à l'Office du Niger. Il permet à l'exploitant de s'acquitter de ses engagements vis à vis de l'Autorité de l'Office du Niger et de satisfaire ses besoins monétaires.

C'est ce qui justifie en partie l'inélasticité qui caractérise l'offre de la plupart des produits maraîchers, notamment l'échalote et c'est ce qui contribuerait aussi en partie, en l'absence de toute organisation de producteurs ou de tout organisme d'intervention à la baisse des prix au producteur.

Selon nos sondages, un exploitant met en valeur en moyenne 1 000m².

Au plan micro économique, le maraîchage de contre-saison procure au producteur de l'Office du Niger en moyenne 40-60% de son revenu monétaire.

Le fait que la production maraîchère ne soit soumise à aucune redevance, renforce d'avantage le mode de production prédominant.

Pendant la campagne 1987/1988, 11 066 tonnes d'échalote ont été produites dans la zone de l'Office du Niger, contre 15 464 tonnes sur le Plateau Dogon pour la même période. Au regard du potentiel de production des deux zones, la production semble être plutôt sous-estimée.

1.2. Plateau Dogon

La culture maraîchère de contre-saison est pratiquée sur le Plateau Dogon sur 848ha, représentant 2,3% de la superficie agricole utile du cercle.

L'Arrondissement Central, Kendié, Dourou, Kany Gogouna, Sangha et Goundaka sont les zones de production maraîchère les plus importantes du Plateau Dogon.

Deux types de maraîchage sont observés sur le Plateau Dogon : le maraîchage traditionnel et celui autour des barrages.

...../.....

Le maraîchage traditionnel est pratiqué sur terre ferme et sur terre rapportée sur les deux côtés des marigots et autour des puits traditionnels. La production sur terre rapportée consiste à créer par les producteurs des conditions artificielles de maraîchage sur les rochers en y apportant un mélange de fumure organique, de terre, de débris de culture. La production sur terre ferme est pratiquée sur les terres de culture hivernale, là où la disponibilité de l'eau le permet et intervient à cet effet après la récolte du mil en Octobre-Novembre. En général, une culture principalement celle de l'échalote est pratiquée jusqu'au tarissement des sources d'eau en Janvier (environ 100 à 120 jours).

Actuellement 96 barrages plus ou moins fonctionnels sont recensés sur la Plateau Dogon. Ils permettent à 1 village sur 3, soit 40% des villages de Bandiagara (383 villages au total) de pratiquer un maraîchage intensif. Compte tenu du manque de terre aux fins de la culture céréalière cette couverture en barrages ne semble pas être optimale pour la survie des populations.

Autour des barrages moins performants, la production sur terre apportée et sur terre ferme est la même que pour le maraîchage traditionnel.

Autour des barrages à bonne retenue d'eau deux cultures sur terre rapportée et une sur terre ferme sont généralement observées.

Lorsque les capacités de travail le permettent, la production sur terre rapportée commence en moyenne au mois de Septembre. La première culture est récoltée en novembre/décembre au bout de 75-80 jours. Une deuxième culture d'un cycle végétatif plus long (100-120 jours) est plantée après la récolte de la première culture pour être récoltée au mois de mars/avril. La culture d'échalote sur terre ferme commence généralement après la récolte du mil et la récolte s'effectue en Janvier.

Tout comme à l'Office du Niger, la structure de la production maraîchère est dominée par l'échalote dont les superficies (515ha) représentent 63% de la superficie maraîchère totale (848ha). A côté de l'échalote sont cultivés la tomate, (12,4% des superficies); le piment (4,3% des superficies); l'aubergine (1,6% des superficies); la patate (4% des superficies); le tabac (5% des superficies); l'ail (0,6% des superficies).

Tout comme à l'Office du Niger, la culture maraîchère se pratique pour une grande part individuellement sur le Plateau. On estime la superficie mise en valeur par un exploitant à 500m² contre 100 m² dans la zone de l'Office du Niger.

Au plan micro économique, le maraîchage de contre-saison procure au producteur dogon 80-90% de son revenu monétaire. La production d'échalote est estimée à 16 000 tonnes. L'utilisation de cette production est la suivante :

| | | | |
|---------------------|-----|---|----------|
| - Commercialisation | 62% | - | 10 000 t |
| - Autoconsommation | 1% | - | 160t |
| - Pertes | 15% | - | 2 400 t |
| - Semences | 22% | - | 3 520 t |

2. Transformation et Conservation

La transformation porte essentiellement sur l'échalote aussi bien dans la zone de l'Office du Niger que sur le Plateau Dogon. Elle consiste dans la zone de l'Office du Niger à écraser grossièrement les bulbes sans nettoyage préalable à l'aide de massues sur les pierres ou dans un mortier à l'aide d'un pilon. Les bulbes ainsi écrasés sont exposés ensuite pendant 3 à 4 jours au soleil, sur le toit de la maison ou tout autre espace bien aéré. Le rendement au séchage est d'environ 25% contre 17% sur le Plateau Dogon. Il est à noter que contrairement au Plateau Dogon où la transformation est généralisée, elle est pratiquée dans la zone de l'Office du Niger par les femmes seulement, les hommes vendant le produit à l'état frais. D'après nos sondages, le volume d'échalotes transformées correspond à peu près au 1/3 de la production totale, la même proportion que sur le Plateau.

Sur le Plateau Dogon, les bulbes écrasés sont mis en boîtes et séchés pendant 6 jours. Au cours du processus de séchage, la fermentation s'installe, conférant au produit séché une grande valeur culinaire.

Dans le domaine de la conservation de l'échalote, trois méthodes de conservation de l'échalote sont pratiquées dans la zone de l'Office du Niger :

- la conservation en filets;
- la conservation sur fil de fer à l'intérieur des chambres ou sous hangar;
- la conservation sur plancher à l'intérieur des chambres.

Sur le Plateau la conservation de l'échalote se fait dans les greniers. Les pertes à la conservation étant élevées (48%) un programme de greniers améliorés est en cours de réalisation. Les pertes à la conservation dans les greniers améliorés sont de l'ordre de 27% après évaluation.

3. Justification de la production maraîchère dans les deux zones.

Alors que dans la zone de l'Office du Niger la production maraîchère est pratiquée pour compléter le revenu, elle constitue pour les producteurs du Plateau Dogon plutôt un moyen de survie. La superficie des cultures pluviales par actif est en moyenne de 0,32ha et le rendement moyen/ha du mil est de 470kg. La production de mil ne couvre à ce effet les besoins en céréales qu'à 40%. Ce sont les recettes provenant de la vente des produits maraîchers qui sont utilisées en partie pour l'achat de mil afin de combler le déficit céréalier.

4. Demande effective intérieur et exportations

La consommation d'oignon(frais et séché) s'élève à 31 500 tonnes. La consommation des chefs-lieux de région et du District de Bamako(14% de la population totale) représente 40% de la consommation totale d'oignon. Cela indique une assez forte consommation d'oignon dans centres urbains, qui du reste demeurent les débouchés rémunérateurs pour les deux grandes zones de production. La consommation du district de Bamako représente 67% de la consommation totale des chefs-lieux de région.

Quant aux exportations, sous réserve de la qualité des données, le Mali a exporté en :

- 1981 - 930t d'échalote fraîche et 191t d'échalote séchée; surtout C.T.
- 1982 - 684t d'échalote fraîche et 20t d'échalote séchée ;
- 1983 - 657t d'échalote fraîche et 17t d'échalote séchée ;
- 1984 - 851t d'échalote fraîche et 15t d'échalote séchée.

Ces produits ont été presque exclusivement exportés vers la Côte d'Ivoire.

5. Circuits de commercialisation et mécanismes de fixation des prix.

Il est commun aux deux zones que la commercialisation des produits maraîchers, notamment l'échalote se fait individuellement. So

...../.....

les commerçants vont dans les villages pour collecter les produits, soit les producteurs transportent leurs produits au marché. Dans la zone de l'Office du Niger, les marchés les plus importants sont ceux de Niono et de Siengo. Sur le Plateau ce sont les marchés de Bandiagara, Dourou, Sangha et Kamba. A cela s'ajoutent un certain nombre de points de collecte d'échalote. Les circuits sont dominés par de petits commerçants qui agissent à leur compte ou au compte de grands commerçants installés à Bamako. Les commerçants opèrent de façon organisée dans des zones bien délimitées. Les commerçants d'oignon de Bandiagara se sont partagés les zones de production les plus importantes du Plateau Dogon. A partir de mi-mars, ils interviennent dans la zone de l'Office du Niger au moment où les prix sont sur le plateau à leur seuil minima (35F cfa) et où les producteurs commencent à transformer et où dans la zone de l'Office du Niger les prix sont des plus bas. L'échalote de Niono et du plateau Dogon se rencontrent presque sur les mêmes marchés. Elle est acheminée à Bamako, principal débouché intérieur, Ségou, Fana, Sikasso et vers la Côte d'Ivoire.

Dans la zone de l'Office du Niger aussi bien que sur le Plateau, les prix au producteur ne sont pas le fait de l'offre et de la demande, mais sont plutôt fixés par les commerçants qui constituent un véritable monopole face aux producteurs qui offrent individuellement leurs produits. Les écarts de prix saisonniers et ceux entre le prix au producteur et les prix de détail pratiqués sur les marchés des grands centres de consommation (des fois jusqu'à 200%) dénotent de façon éloquente la mauvaise foi des commerçants.

6. Prix

Sur la base des relevés de prix de 1987 à Niono, le prix de l'échalote est le plus bas au mois de Mars/Avril (35F cfa) et le plus élevé au mois d'Août/Septembre (300F cfa).

Sur le Plateau Dogon, la première production, celle de novembre se vend généralement à un prix relativement élevé (120F cfa) cela parce que l'Office du Niger n'intervient pas encore sur le marché. La campagne en cours a été exceptionnelle, parcequ'à partir de début décembre les prix ont commencé à chuter. Par endroits, des prix de 5 cfa/kg ont été enregistrés. Face à cette situation, les producteurs ont, sous la conduite de leur organisation (le Molibémo) réagi par un refus de commercialisation, par des assemblées de producteurs, par l

...../.....

fixation des prix ainsi que par l'organisation de la collecte de produits.

S'agissant des prix au détail de l'oignon frais et transformé, pratiqués sur les marchés de Bamako, les prix moyens de vente au détail en 1988 étaient de 343Fcfa/kg pour la période allant de juillet à Octobre, contre 158F cfa/kg pour la période allant de Janvier à Avril. Cette différence saisonnière de prix est observée sur la série chronologique allant de 1981 à 1988. Quant au^x prix de l'oignon transformé, ils sont restés constants en toute saison.

7. Quantités commercialisées

De façon estimative, 2 582 tonnes d'échalotes fraîches et 542,5 tonnes d'échalotes séchées sont commercialisées dans la zone de l'Office du Niger. Cela correspond à 53% de la production brute. Sur le plateau dogon 62% de la production brute sont commercialisés .

8. Période de production et de commercialisation

Sur la plateau dogon, il y a deux périodes distinctes de commercialisation de l'oignon frais :

- Novembre - Décembre pour la première production avec des prix relativement élevés;

- Janvier - Mars pour la deuxième production avec des prix relativement bas.

Dans la zone de l'Office du Niger, la période de commercialisation de l'échalote fraîche (Janvier-Avril) se situe à un moment où les prix sont des plus bas et où le plateau est également en pleine commercialisation.

Dans la zone de l'Office du Niger aussi bien que sur le plateau dogon, les facteurs qui déterminent le bas niveau des prix (souvent jusqu'à 30F cfa/kg d'échalote fraîche) sont :

- l'inélasticité de l'offre ^{due} au manque de liquidité du producteur;

- difficultés de conservation du produit frais.

9. Nature de l'Offre

Dans les deux zones de production l'offre est inélastique et par surcroît atomique.

10. Problèmes communs de commercialisation aux deux zones

...../.....

- inefficacité des circuits de commercialisation;
- manque d'organisation des producteurs ;
- concentration de l'offre pendant la grande période de production et de commercialisation.

11. Problèmes spécifiques de commercialisation à chacune des deux zones

L'indice d'éloignement défavorise beaucoup le plateau dogon. Le coût de transport d'1kg d'oignon frais de Niono à Bamako représente 1/3 du coût de transport d'1kg d'oignon frais de Bandiagara à Bamako.

12. Recommandations

a)- A l'intention de la Direction générale de l'Office du Niger

- dotation de la production maraîchère d'une structure d'encadrement beaucoup plus étoffée et efficace qui prendrait en charge en rapport avec les producteurs l'ensemble des problèmes liés à la production et à la commercialisation des produits maraîchers

- exécution d'une étude sur les orientations possibles à donner à la production maraîchère à l'Office du Niger, afin d'une part d'améliorer le revenu du producteur, et d'autre part de trouver à travers le maraîchage une forme de diversification de la production;

- assistance nécessaire aux producteurs en vue de leur organisation autour de la commercialisation des produits maraîchers

- amélioration du système de collecte d'informations;

- utilisation du principe de redevance comme instrument de la politique agricole et de gestion à l'Office du Niger; cela suppose cependant la maîtrise du marché des différentes spéculations

b)- A l'intention du Projet Vulgarisation Agricole en Pays Dogon

- amélioration de la rentabilité de la production maraîchère, notamment l'échalote à travers surtout un bon ravitaillement en semences et où l'amélioration de la conservation des semences soit au niveau individuel, soit au niveau collectif;

- assistance aux producteurs du plateau pour la diversification de la production maraîchère afin de réduire la dépendance du producteur d'un seul produit .

...../.....

13. Conclusion

- Niiono connaît de sérieux problèmes de commercialisation de l'échalote malgré sa proximité des grands centres de consommation (Ségou, Bamako). Au mois de mars non seulement les prix sont très bas mais une bonne partie de la production pourrit sur place

- La mission a été informée d'une requête introduite par les producteurs auprès de la Direction de l'Office du Niger pour augmenter les superficies maraîchères. Si cette requête était agréée, s. c'est comme c'est présentement le cas, aucune redevance n'était payé à l'Office du Niger pour les cultures maraîchères de contre-saison, si l'approvisionnement des semences était amélioré, les superficies maraîchères risquent de doubler, entraînant une détérioration de la commercialisation des produits maraîchers notamment l'échalote.

- Nous pensons qu'au regard du manque d'organisation dans le domaine du maraîchage ainsi que que la faiblesse de la banque de données sur le maraîchage, des dispositions sont à prendre au niveau National (création d'une structure de coordination par exemple) pour améliorer la production des produits maraîchers et soutenir ainsi les efforts des différentes zones de production maraîchère en la matière. L'injection des produits maraîchers sur les mêmes marchés et l'inélasticité de l'offre exigent à différents niveaux une certaine organisation des marchés des produits maraîchers. L'accélération du passage du maraîchage de subsistance au maraîchage du marché, due surtout à la maîtrise de l'eau à travers le pays exige certaines capacités organisationnelles sur les lieux de production et la mise en place de structures de coordination et d'orientation tant au niveau régional que national. Ces quelques réflexions sont d'autant plus pertinentes que le maraîchage constitue, dans le contexte de l'insuffisance des terres de culture sur plateau presque le seul moyen de survie pour les populations. L'échalote est cultivée en grande partie sur les terres apportées au prix d'incalculables efforts des producteurs.

14. Proposition d'ordre du jour

1°)- Discussions des problèmes liés à la production et à la commercialisation des maraîchers notamment l'échalote dans la zone de l'Office du Niger et sur le plateau Dogon

2°)- Discussions des solutions à envisager pour une amélioration à court, moyen et long terme de la situation et cela au profit des producteurs des deux zones. -

Des essais régionaux de culture représentant les quatre principales zones écologiques du sorgho ont été organisés et distribués aux programmes nationaux de la région. Ils comportent 43 variétés élites fournies par ces pays.

Les programmes coordonnés portent donc essentiellement sur :

- le développement des cultures au profit des paysans,
- le criblage du matériel pour lutter contre les insectes et les maladies,
- l'échange de semences,
- la formation.

Dans le cadre du SAFGRAD, un programme de gestion du sol et de l'eau a été conduit pendant quatre ans par l'ICRISAT. Il est maintenant arrêté.

Enfin le programme "Farming System Units" confié à l'université de Purdue est arrêté et repris maintenant par l'IBRAZ sur financement FIDA toujours dans le cadre du SAFGRAD.

Ce programme a pour objectif de faire comprendre les conditions des petites exploitations agricoles, de promouvoir la compréhension de l'environnement dans lequel les paysans prennent des décisions et d'identifier une nouvelle technologie qui puisse être acceptée et adoptée par les paysans pour accroître la production vivrière.

Les recherches conduites uniquement au Burkina-Faso ont porté essentiellement sur les systèmes à base de mil, sorgho et maïs.